Document generated on 04/19/2024 7:38 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Paysages de Charlevoix
Une responsabilité partagée

Catherine Dubé

Number 87, Winter 2000–2001

Pressions et impressions sur La Malbaie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15726ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dubé, C. (2000). Paysages de Charlevoix : une responsabilité partagée. *Continuité*, (87), 18–21.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Une responsabilité partagée

Dans Charlevoix, les paysages sont des beautés vivantes. Naturels ou humanisés, de mer ou de montagnes, ils exigent que l'on s'en occupe et préoccupe. Des Charlevoisiens avertis s'attachent à le faire comprendre aux plus jeunes comme aux aînés, aux décideurs comme aux simples citoyens.

par Catherine Dubé

Avec sa forêt et ses champs magnifiques, avec le fleuve qui lèche le pied de ses montagnes et ses villages nichés au creux des vallées, Charlevoix est un concentré de tous les paysages du Québec. Cette beauté si chère aux Charlevoisiens n'a rien d'un secret. Les touristes et les villégiateurs l'admirent depuis plus de deux siècles. « Rien n'est plus pittoresque, plus rafraîchissant, plus varié, plus gracieux que ce morceau du paradis terrestre égaré sur le flanc des Laurentides », écrivait Arthur Buies en 1871.

Campée dans cet écrin naturel, La Malbaie, la plus importante agglomération

Charlevoix est un concentré de tous les paysages du Québec, la baie de Port-au-Persil en est un exemple éloquent.
Photo : Linda Turgeon

de la région, possède un bon échantillon de l'architecture rurale québécoise. Les ancestrales et fastueuses demeures du chemin des Falaises, symbole d'une tradition de villégiature de grand luxe, côtoient les maisons de campagne de Cap-à-l'Aigle et les grappes de modestes maisons de travailleurs construites au début du siècle près de la rivière Malbaie.

« Comme les gens viennent dans Charlevoix spécifiquement pour ses paysages, leur déclin aurait des conséquences graves sur la région », dit Charles Roberge, responsable de la conservation, de l'éducation et des communications pour les parcs des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Et cela vaut autant pour les paysages naturels que pour ceux bâtis par l'homme.

Résidants, représentants d'organismes et décideurs le savent bien. Ici, toute réflexion sur le développement se double de plus en plus d'un regard sur le paysage. Car toute activité humaine, qu'il s'agisse de tourisme, d'agriculture, de foresterie ou de construction résidentielle, modifie, et parfois beaucoup, le paysage. Cette prise de conscience colore d'ailleurs les textes des schémas d'aménagement de la région. « Il appert que, lentement et à notre insu, les paysages qui ont tellement fait la renommée de Charlevoix s'estompent ou se dégradent », peut-on lire dans celui de la MRC de Charlevoix, révisé en 1997. Dans celui de la MRC de Charlevoix-Est, révisé l'année suivante, le constat est le même : certains des territoires auxquels on avait reconnu un intérêt patrimonial ou esthétique particulier « se sont dégradés et ont été modifiés par des interventions plus ou moins réussies ou mal intégrées à leur environnement naturel ou bâti ».

Mais les choses s'améliorent. Surtout depuis le passage dans la région, en octobre 1998, d'experts internationaux invités à venir juger de son potentiel de développement économique, social, culturel et touristique (voir *Continuité*, n° 81). À l'issue de l'événement d'une semaine, organisé par le Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC) et les États généraux du paysage québécois (devenus depuis le Conseil du paysage québécois), le comité d'organisation s'est mué en comité de suivi pour étudier les recommandations des experts, dont plusieurs portaient spécifiquement sur le paysage. De l'avis de Paulette Duchesne, conseillère en formation au CECC et responsable du comité de suivi, la plus importante et immédiate retombée de cet exercice s'avère certainement le dialogue et la collaboration qui se sont instaurés entre les acteurs de la région. Un exemple parmi d'autres: dans ses brochures, le Centre local de développement mentionne que Charlevoix est une réserve mondiale de la biosphère, ce qui donne aux entreprises le signal clair que le respect de l'environnement est une priorité ici.

Deux ans après la visite des experts, la quarantaine de participants du comité de suivi baptisé « Charlevoix au 3e millénaire » poursuivent leur besogne avec la même ardeur. Tous les organismes de la région y ont un représentant: MRC, Centre local de développement, Musée de Charlevoix, CLSC, Association touristique régionale, regroupement de citoyens tel que Les Amis de Charlevoix, etc.

Éduquer les enfants

Le premier projet du groupe: une trousse pédagogique destinée aux enseignants des jeunes de 5e et de 6e année du primaire. « De façon générale, les experts ont fait des propositions qui confirmaient ce que nous savions déjà. Mais quand ils nous ont demandé: "Que dites-vous à vos enfants?", nous ne savions quoi répondre. Il est devenu évident qu'il fallait sensibiliser nos enfants à la richesse de leur patrimoine,

Pour les internautes

On peut obtenir plus d'information sur les parcs des Hautes-Gorges et des Grands-Jardins dans le site Internet de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ): www.sepaq.com

Dès la mi-janvier, la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix sera elle aussi présente dans Internet à l'adresse www.biosphere.charlevoix.net

Le site de la Réserve permettra aux internautes de consulter le schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix-Est.

L'accès au fleuve demeure un enjeu primordial pour les citoyens de Charlevoix.
Photo: Linda Turgeon

leur enseigner le respect », dit Jean-Pierre Audet, président des Amis de Charlevoix. Le comité définit présentement le contenu et la forme de l'outil pédagogique. « Il faut que les jeunes aient une image positive de la région avant qu'ils ne la quittent, qu'ils se rendent compte de la beauté exceptionnelle de la région et en deviennent fiers, dit Paulette Duchesne. Par ricochet, nous atteindrons aussi les parents de ces enfants. » Les Amis de Charlevoix souhaitent que la trousse, qui sera prête à l'automne 2001, soit distribuée non seulement dans Charlevoix, mais partout au Québec.

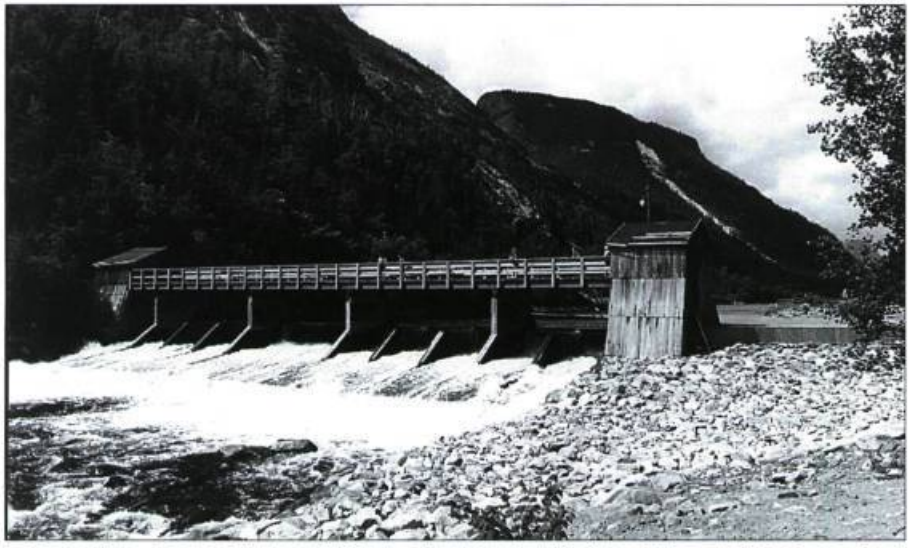

Le parc des Hautes-Gorges a obtenu le statut de parc de conservation en juin 2000 et sa gestion est désormais assurée par la SÉPAQ.
Photo : Guy Godin

Plusieurs projets en cours au moment de la visite des experts ont pu bénéficier du bouillonnement d'idées issu de cet événement. Au moment de faire un bilan des retombées de la rencontre, un an après sa tenue, plus d'une vingtaine de projets allaient bon train, dont plusieurs touchant le paysage. Par exemple, à Saint-Joseph-de-la-Rive, la municipalité et la corporation de développement touristique renforcent l'offre touristique et élaborent une signature de « village authentique » en misant sur la qualité du paysage villageois. L'initiative horticole de Cap-à-l'Aigle, qui veut devenir le « village des lilas », a été étendue à toute la municipalité de La Malbaie depuis que le village en fait partie : on veut créer, sur une terre de 15 hectares, un grand jardin de lilas. La MRC de Charlevoix-Est, qui est à nouveau à réviser son schéma d'aménagement, compte mettre en place des mesures concrètes pour préserver ses sites « d'intérêt patrimonial » (voir l'article de Pierre De Billy, page 22).

À travers ces projets, le défi de tout ce beau monde demeure le même : préserver les traits caractéristiques de la région sans pour autant freiner son développement. Car il est vrai que le visage de Charlevoix change. Les résidences secondaires construites par les villégiateurs ne respectent pas toujours l'architecture locale et La Malbaie compte maintenant des développements résidentiels rappelant ceux de n'importe quelle banlieue. Signe de prospérité économique, cette pression d'urbanisation n'en demeure pas moins une menace pour le paysage architectural de la région. Le déclin de l'agriculture se révèle une autre source d'inquiétude. « En défrichant, les premiers habitants de Charlevoix ont modifié le paysage côtier et ouvert des perspectives visuelles sur le fleuve. L'abandon de l'agriculture entraîne la perte de ce paysage agraire caractéristique, et le retour de terres en friche diminue les percées visuelles », dit David Belgue, président du Conseil du paysage québécois.

D'hier à aujourd'hui

Le Musée de Charlevoix, à La Malbaie, présente jusqu'au 1er avril 2001, une exposition de photographies qui permet de saisir en un clin d'œil les modifications subies par le paysage de la région au cours du dernier quart de siècle. Huit cents clichés, cadeau du professeur de géographie à la retraite de l'Université Laval Jean Raveneau, recréent un instantané du paysage charlevoisien de 1975. Jean Raveneau faisait à l'époque partie du groupe de recherche P.A.I.S.A.G.E. (pour Projet d'analyse et d'inventaire des sites et arrondissements géographiques), qui avait reçu du ministère des Affaires culturelles le mandat de définir le concept de paysage et la façon d'y appliquer la Loi sur les biens culturels. « Nous avions choisi Charlevoix comme laboratoire, en raison de la diversité de ses paysages, une combinaison particulièrement accentuée d'éléments propres au Québec », dit-il aujourd'hui. Dans l'exposition, quelques photographies récentes montrent ce qui est advenu de lieux comme le quai de Baie-Saint-Paul, le rang Saint-Antoine à Saint-Irénée ou la désormais célèbre côte des Éboulements.

« L'exposition permet aux gens de réaliser l'impact de toutes les petites décisions qui, seules, semblent anodines et de voir l'effet de leur accumulation dans le temps », dit David Belgue. L'exposition, qui se veut surtout une façon de diffuser la connaissance, ne donne cependant lieu à aucun jugement. Elle présente de plus une réflexion sur la notion même de paysage, de l'arrivée de Jacques Cartier à aujourd'hui, notion fort changeante à travers le temps et les préoccupations. « Il ne sert à rien d'essayer de revenir en arrière. Il s'agit plutôt d'identifier les éléments intéressants d'un paysage et de trouver des façons de les mettre en valeur, suggère David Belgue. Pour un bâtiment qui a été modernisé, ce sera, par exemple, de défaire les éléments de façade qui ne respectent pas l'architecture d'origine. »

Plus qu'ailleurs, les habitants de Charlevoix ont conscience de la valeur de leurs paysages, affirme Jean-Pierre Audet, président des Amis de Charlevoix. L'avènement du Casino de Charlevoix et les importants travaux au Manoir Richelieu y sont peut-être pour quelque chose, croit-il. Les promoteurs vantent la région et Loto-Québec a financé une partie de la restauration des façades des maisons situées près du quai à Pointe-au-Pic; ils le font dans leur intérêt bien sûr, mais cela sensibilise les gens en plus d'améliorer le coup d'œil. « Les gens ne perçoivent malheureusement pas toujours l'importance de protéger les paysages pour leur valeur patrimoniale. Mais quand on leur démontre que le cachet, c'est payant parce que cela favorise le tourisme, le discours passe très

bien ! » rapporte Jean-Pierre Audet, qui affirme voir davantage de gens restaurer leur maison depuis deux ou trois ans. Le groupe Les Amis de Charlevoix publiera au printemps un livre répertoriant tous les bâtiments de la région qui présentent une architecture rurale typique. Le groupe prévoit intégrer le livre à la trousse éducative et veut prolonger le projet en demandant à des artistes de peindre ces maisons pour une exposition qui pourrait ensuite voyager au-delà de nos frontières.

Ces initiatives s'ajoutent au travail de préservation que poursuit depuis de nombreuses années la fondation privée de la famille Cabot, Héritage Charlevoix, qui finance par exemple le remplacement du toit de chaume d'une ferme de Saint-Urbain en ce moment.

Nature et parcs

Pour préserver l'intégrité du patrimoine d'une région, la verte nature doit elle aussi être protégée. Dans Charlevoix, la dernière manche s'est jouée en juin dernier lorsque le parc des Hautes-Gorges a obtenu le statut de parc de conservation (dont la gestion est assurée par la SÉPAQ) après 15 ans de demandes répétées de la part des gens de l'endroit. Charles Roberge, aujourd'hui à l'emploi des parcs des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges, a été de toutes les batailles concernant la protection de Charlevoix : « Un statut de protection ne vise pas à faire d'un endroit un musée poussiéreux. Cela démontre au contraire que l'on souhaite que notre milieu de vie soit protégé pour qu'il demeure vivant et dynamique. »

Charles Roberge a d'ailleurs favorisé l'innovation quand il a piloté la candidature de Charlevoix à titre de réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO, statut obtenu en 1988. Plutôt que de se servir des limites administratives pour circonscrire le territoire de la réserve, le groupe de travail a utilisé les limites du bassin hydrographique, plus naturelles et stables dans le temps. Le groupe ne voulait pas non plus d'un seul parc protégé ceinturé d'une zone de protection, mais tenait à ce que la vie humaine soit représentée. Il a donc inclus le parc des Grands-Jardins (désigné en 1981), le parc des Hautes-Gorges (alors un parc régional), Port-au-Saumon et les villages des alentours. « La plupart des réserves de la biosphère servaient alors de stations de recherche. Nous voulions cependant que la nôtre profite à la population, nous en servir pour faire naître un sentiment d'appartenance, créer une interface entre la nature et les gens qui soit plus intéressante qu'un parc coupé de la réalité. »

Cette façon de faire a favorablement impressionné l'UNESCO et Charles Roberge court maintenant les colloques internationaux, de l'Espagne à la Finlande, pour présenter la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. Des visiteurs de la Chine, où croît une forêt boréale mixte, sont récemment venus s'inspirer du travail fait ici.

Le Parc marin du Saguenay, créé en 1998, a lui aussi été pensé par et pour la population. « L'ATR a travaillé en collaboration avec des groupes comme Greenpeace pour proposer des limites qui élargissaient la petite lorgnette sur le fleuve prévue à l'origine pour que l'estuaire soit vraiment représenté, mentionne Charles Roberge. Et depuis la création du parc, des comités de citoyens s'arriment au conseil d'administration pour participer à sa gestion. »

Dans les parcs des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges, on retrouve la même synergie avec la population, rendue possible par l'instauration de tables d'harmonisation où les forces vives du milieu sont représentées.

D'autres projets d'utilisation respectueuse du milieu naturel voient le jour, comme le projet pilote de forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, où on expérimente une gestion intégrée des ressources de la forêt (foresterie, champignonnière, etc.). Le projet d'Éco-village de Saint-Siméon permettra pour sa part de faire travailler des gens du coin selon le mode de vie traditionnel au camp forestier Arthur-Savard et favorisera le tourisme de plein air par la réouverture des infrastructures du Centre des Palissades. Le comité Envir-Eau-Fleuve, créé sous l'impulsion de la Réserve mondiale de la biosphère, vise pour sa part à installer un sentier sur toute la longueur du territoire pour rendre à la population l'accès aux berges du fleuve.

Des projets qui font en sorte que les citoyens développent suffisamment de fierté pour avoir envie d'être eux-mêmes les gardiens de leur héritage.

Dans Charlevoix, de magnifiques perspectives visuelles s'ouvrent vers le fleuve.

Photo : François Rivard

Catherine Dubé est journaliste indépendante.